Catégorie	Marque	Désignation du type / Signes de reconnaiss.	Bordereau type
Bicyclette cv.moteur auxil.	MOBYLETTE	A V 37 - Mobymatic	№ 1 7 8 9

Moyens de reconnaissance du type Désign."AV 37" à droite sur culasse, sur plaq.du constructeur
Nº de châsis frappé A gauche, sur la patte arrière du cadre
Nº de moteur frappé A l'avant, s/partie sup.du carter & s/culasse à droite s/plaq.du constr.
Constructeur du châsis
Constructeur du moteur) MOTOBECANE S.A., 14 - 16 rue Lesault, PANTIN (F)

MOTEUR MOTOBECANE

Marque et type A V 37
Genre Moteur aux.pr.bic.
Carburant benzine/huile
Nombre cyl. 1 Temps 2
Alésage 39 mm.
Course 41,8 mm.
CV.fiscaux 0,254
Cylindrée totale 49,9 cm³
CV. frein 1,4
Refroidissement air
Empl. du moteur centre en bas

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entraînement sur roue arrière (chaîne)
1. Frein A main: Mécanique, à tambour central, à câble, sur roue arrière
2. Frein A main: Mécanique, à tambour central, à câble, sur roue avant
3. Frein ---
Frein de remorque ---
Direction Guidon normal
Crochet de remorque ---
Nombre de vit. avant 3, Mobymatic *)
Vit. en 1re vit. 1) en prise dir. 40 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur MOTOBECANE PANTIN
Genre / forme Bicyclette avec moteur auxiliaire
Nombre de portes -
Nombre de places ass. Total 1
Avant - Milieu - Arrière -
Nombre de places debout ---
Pour motos: Siège arrière ---
Sidecar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châsis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châsis (art. 11 RC)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	20 kg.	25 kg.	45 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)			--- kg.

Pneumatiques: Dimension 600 x 50 x B (24 x 1 1/2) simples / ~~jumelés~~
Capacité de charge (par pneu 75 kg.) par essieu 75 kg. 75 kg.

HOMOLOGATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 6 V.

Phares: Marque T R A I Z E T

Feux de position ---

Feux stop ---

Indicateurs de direction: Syst. ---

Avertisseur 1, électrique (timbre)

Syst. antéblouissement Ampoule Bilux

Feux rouges 1, électrique

Eclairage du N° de contr. ---

Emplacement ---

Essuie-glace ---

DIMENSIONS

Voie { avant	---	mm.
Voie { arrière	---	mm.
Largeur hors-tout AV. 560 AR.	---	mm.
Empattement	1'135	mm.
Longueur hors-tout	1'810	mm.
Hauteur (non chargé)	965	mm.
Garde au sol	90	mm.
Porte à faux, arrière	---	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	---	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	---	mm.
Diamètre de freinage ext. gauche	---	m.
Diamètre de freinage ext. droite	---	m.
Haut.selle dep.le sol	840	mm.

Dim. intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

*) Transmission par boîte de vitesse entièrement automatique et embrayage centrifuge.

Mesure du bruit: A 7 m latéralement
Au régime max.d'utilisation (40 km/h.) = 78 Phone.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (cet. ac)

1) Vitesse maxima: Afin que la vitesse maxima prescrite de 40 km/h. ne puisse être dépassée, tous les vhc. destinés à la Suisse sont équipés d'une roue dentée arrière de 66 dents.
2) Orifice tuyau d'échappement: Ne doit être dirigé ni vers la droite, ni vers le sol.
3) Support-béquille: Afin de ne pas abîmer la chaussée, les extrémités du support-béquille doivent être munies de capuchons de caoutchouc.

Lieu et date de l'expertise-type: ZURICH, le 14.2.1956

La commission d'expertises-types